

# Étienne Hébert et son fils Jean-Baptiste

Comme plus d'une famille acadienne à l'époque de l'invasion britannique, la famille Hébert est déportée aux États-Unis en 1755. L'épopée des quatre frères rappelle le destin de plus d'une famille acadienne. Étienne Hébert est d'abord déporté à Philadelphie tandis que ses frères se retrouvent en différents endroits sur la côte est américaine. Ainsi, il va tenter l'impossible pour retrouver ses trois frères, comme le relate l'abbé Casgrin en 1888 :

*«Après leur dispersion dans les colonies américaines quelques Acadiens ne craignaient pas de s'aventurer à travers les immenses forêts, d'affronter les partis de sauvages qui les infestaient, afin d'arriver jusqu'au Canada, où ils espéraient retrouver des membres de leurs familles dont ils ignoraient le sort...»*

*Au nombre de ces fugitifs était un jeune homme âgé de dix-huit ans, nommé Étienne Hébert, enlevé de la paroisse de la Grand-Prée où il habitait le vallon du petit ruisseau, dans la concession dite des Hébert. Séparé de ses frères, qui avaient été jetés l'un, dans le Massachusetts, l'autre dans le Maryland, et le troisième dans un autre endroit, tandis que lui-même, débarqué à Philadelphie, avait été mis au service d'un officier de l'armée, il n'eut pas de repos qu'il n'eut rejoint ses frères, qu'il croyait rendu au Canada. Frustré dans ses espérances à son arrivée, mais non découragé, il se fit concéder des terres dans la seigneurie de Bécancourt, et repartit, en hiver, monté sur des raquettes. Après bien des recherches, il eut la joie de les ramener tous les trois : l'un était à Worcester, l'autre à Baltimore et le troisième dans un village dont le nom a été oublié. Les quatre frères Hébert s'établirent, voisins l'un de l'autre, à Saint-Grégoire, où ils ne tardèrent pas à prospérer.»*



Maison construite et habitée par Jean-Baptiste Hébert, au 20 200, boul. des Acadiens.

Étienne Hébert obtient alors la concession d'un lot de terre, aujourd'hui situé sur le boulevard des Acadiens, qu'il défriche. En plus de cultiver sa terre, Étienne est également artisan. On le retrouve en effet comme maçon engagé pour la construction du presbytère de Bécancour. Son fils, Jean-Baptiste, va mettre à profit

l'enseignement de son père à plusieurs niveaux. Sur le plan de l'implication sociale, il prend la relève de son père à la fin du 18e siècle pour réclamer l'érection de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand en signant plusieurs pétitions destinées à l'évêque de Québec. Sur le plan de la pratique du métier, Jean-Baptiste débute sa carrière d'entrepreneur en signant en 1800 son premier contrat de construction : un moulin à scie qu'il entreprend pour le compte de son père et son associé. Lorsque Jean-Baptiste Hébert, lors de son mariage en 1801, hérite de la ferme et des charges familiales avec son frère, il possède déjà une renommée et un certain prestige au sein de la communauté. Il saura en tirer profit tout au long de sa vie.

Au début du siècle, Jean-Baptiste et son frère Étienne ouvrent un atelier de menuiserie. Ils obtiennent le contrat de construction des combles et du clocher de l'église de Saint-Grégoire en 1804, de même que ceux de plusieurs ouvrages de construction d'habitations comme par exemple, celui de la maison de Pierre Desfossés, marchand de Trois-Rivières, qui se fait bâtir en 1824, une maison en pierre à deux étages comprenant un magasin. En fait, la renommée de Jean-Baptiste Hébert devient telle qu'on lui confie la construction du Séminaire de Nicolet, l'église et le presbytère de Saint-Pascal, l'église de Sainte-Monique, le presbytère de Kamouraska et l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies. Par ailleurs, Jean-Baptiste sait s'entourer d'autres artisans réputés : d'abord par le

mariage de ses filles avec deux architectes et sculpteurs de Yamachiche, Augustin Leblanc et Alexis Milette, ensuite, par la mise sur pied, de concert avec ses gendres, d'une école d'architecture à Yamachiche. Jean-Baptiste y fréquente les frères Héroux, célèbres architectes et briquetiers de Yamachiche.

En plus d'être un entrepreneur de premier ordre, Jean-Baptiste Hébert s'implique activement sur le plan politique et social. Marguillier à mainte reprise, il occupe également les fonctions de capitaine de milice, juge de paix et député pour le comté de Nicolet à l'Assemblée législative, en plus de participer activement à la mise sur pied d'une école de fabrique dans la paroisse de Saint-Grégoire. Sans doute investi de la confiance des gens qu'il représente, ses en faveur des patriotes lors des rebellions de 1837-1838 lui valent d'être incarcéré pendant un mois à Montréal.